AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-11-77173130

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "

(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL

34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL :

Régisseur de recettes de la D.D.A.

C.C.P. Montpellier 5238-57

60 francs

N° 28 - 10 novembre 1977

Imprimerie de la Station "Languedoc-Roussillon" - Directeur-gérant : XXXXXXXXXXXXXXXX P. JOURNET

O L I V I E R

__Fumagine__ : La présence de ce champignon qui provoque un enduit noir sur les tiges, les feuilles et les fruits est fréquemment observé dans les olivettes situées à l'Ouest de l'Hérault. Les importantes précipitations enregistrées dans la dernière décade d'octobre et la persistance d'un temps doux et humide créent des conditions favorables au développement de cette maladie qui sévit surtout sur les arbres touffus. L'application d'un traitement à l'aide d'un produit cuprique est recommandé pour combattre la Fumagine :

- oxychlorure de cuivre, 250 grammes de cuivre-métal soit 500 grammes de produit commercial pour 100 litres d'eau.

__Cycloconium__ (ou oeil de Paon) : Ce traitement permettra de lutter également contre le cycloconium qui se manifeste souvent avec intensité.

__Cochenilles__ : Des pullulations localisées de ce ravageur persistent. L'opportunité d'un traitement coccicide peut se justifier après repérage et observation sur les arbres récoltés, ou non encore en production.

__Remarque__ : Le contrôle de tous ces parasites pourra être obtenu en recourant au mélange suivant pour 100 litres d'eau :

- Méthidathion : 40 g matière active,
+ huile blanche d'été : 2 litres de produit commercial
+ oxychlorure de cuivre : 0,500 kg de produit commercial.

ABONNEMENT - REABONNEMENT

Nos abonnés sont invités à renouveler dès maintenant leur abonnement.

__Nouveaux tarifs pour 1978__ :

- Abonnement ordinaire : 60,00 F
- Abonnement collectif :
  1) à expédier à une même adresse : 60,00 F + 40,00 F par série supplémentaire de bulletins
  2) à expédier à plusieurs adresses : 60,00 F + 50,00 F par adresse supplémentaire
  3) abonnements à plusieurs stations d'avertissements: 60,00 F + 50,00 F par Station supplémentaire.

__ATTENTION__ :

Les abonnements doivent être réglés de __préférence__ par chèque postal
CCP Montpellier 5.238-57 - Régisseur de Recettes - DDA - MONTPELLIER

Mentionner de manière précise le nom du destinataire en caractères d'imprimerie et son adresse postale codée.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE,
CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 10 novembre 1977 - 1400 exemplaires
N° d'inscription P.P. 531 A.D.

P232